

Le Jura il y a cent ans

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 21

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-247994>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

premier abbé fut, conformément au vœu exprimé par les époux Münch, leur parent, Jean de Rheinfelden. Celui-ci gouverna l'abbaye de Porte-du-Ciel de 1304 à sa mort qui survint le 16 août 1313.

L'érection de la nouvelle abbaye fut confirmée le 26 avril 1309 par l'empereur Henri VII de Luxembourg.

De 1304, année de sa fondation, à l'an 1523, époque de sa ruine, l'abbaye de Porte-du-Ciel fut gouvernée par 15 ou 16 abbés.

Le dixième abbé, Henri III Vallat qui était profès de Bellelay, dirigea Porte-du-Ciel de 1414 à 1435. Le douzième abbé, Jean IV Henrici, qui vivait vers 1448, était bourgeois de St-Ursanne. Son successeur Jean V Verner qui fut abbé de Porte-du-Ciel de 1450 au 21 novembre 1480, était originaire de Delémont et avait fait profession à Bellelay.

(A suivre)

JECKER, curé.

Le Jura il y a cent ans.

(Suite)

Dans ce même mois de janvier, le peuple des campagnes de Bâle forçait la ville à se déclarer en faveur de la révolution, tandis que Pierre Ochs arrêta avec le Directoire de Paris le plan d'une République helvétique une et indivisible.

Au milieu de circonstances si alarmantes pour l'avenir, les députés de tous les cantons suisses réunirent à Aarau; mais il se trahit de nouveau leur désunion et leur jalousie réciproque. Renouvelant d'abord ses menaces, l'infatigable chargé d'affaires qui, de Bâle, agissait activement sur tous les points de la Suisse, ne réussit en définitive qu'à déterminer les Confédérés, à l'exception de Bâle, à se jurer solennellement un mutuel appui (25 janvier); mais ce serment fédéral qui fut le dernier de l'ancienne Confédération, fut aussi le moins suivi de résultats favorables. Dès le 2 mars 1798, le canon français annonçait sur toute la ligne des avant-postes suisses deux attaques dirigées simultanément vers Soleure et vers Fribourg et la veille déjà, tandis que les Suisses se reposaient sur la foi d'une trêve qui n'était pas expirée, le général français Schauenbourg s'était emparé presque sans coup férir du poste important de Lengnau, entre Büren et Soleure. Bientôt Soleure, Fribourg et enfin Berne tombèrent au pouvoir des troupes françaises malgré les combats parfois héroïques de Neueneck, de Laupen, de Grauholz et autres. Puis ce fut le tour de la Suisse allemande, où la lutte continua pendant toute cette année 1798, non seulement entre

gardé la mémoire...

— Et... on a pas retrouvé le coupable ?

— Ah ! je te jure bien que le capitaine Chenu a fait ce qu'il a pu pour cela !

— Et... Firmin... n'a rien dit ?

— Il ne sait pas non plus... il dit que ce n'est qu'un accident.

— Cependant, fit Marceline avec un mouvement de colère, il faut qu'on le retrouve, celui qui a mis Firmin dans cet état...

Ce n'était pas un désir de vengeance qui germait en elle; mais, dans sa droiture, elle n'admettait pas les injustices.

— Il doit être puni, celui qui a fait cela !

Mais Césaire la découragea. Il dit avec importance :

— Tu comprends que si le capitaine Chenu n'a rien découvert !... Et puis, d'ailleurs, pourvu que Firmin s'en tire !...

Et Césaire s'en fut, la tête basse, après avoir

Français et Suisses, mais encore contre les Autrichiens dont huit bataillons entrèrent en Suisse dans le mois d'octobre.

Voyons ce qui se passait pendant ce temps dans le Jura, où les Français commandaient alors en maîtres. A Porrentruy, dit Mgr Vautrey dans ses *Notices* : « L'année 1798 s'ouvrit par une visite de tous les magasins de la ville pour y saisir toutes les marchandises venant d'Angleterre. En même temps des gendarmes parcoururent le pays pour faire abattre toutes les croix qui étaient restées dans les finages. Il fut également de nouveau défendu de sonner l'Angelus.

On arrêta à la Reuchenette un prêtre de Porrentruy, nommé Munier; il fut écroué aux Annonciades, le 30 novembre, puis conduit par les gendarmes à Besançon. Les passages de troupes furent continus pendant cette année; le 26 septembre, 16,000 soldats français passèrent par Porrentruy pour se rendre en Suisse. La ville dut fournir une seconde réquisition de jeunes gens. La première levée de 20 à 21 ans partit du Mont-Terrible pour Strasbourg le 13 novembre.

(A suivre.)

J. G.

Aux Philippines

La sanglante bataille qui s'est livrée le samedi 30 avril 1898 dans la rade de Manille et qui s'est terminée par la destruction totale de l'escadre espagnole, de l'amiral Montojo, attire en ce moment l'attention de l'Europe sur les Philippines.

Cela vous déplairait-il, ami lecteur, que nous en disions un mot ? Non, car le *Pays du dimanche* doit être instructif et récréatif à la fois.

Connu sous les noms de Magellanie, d'îles Occidentales, d'îles Saint-Lazare, l'archipel fut appelé Philippines par Lopez de Villalobos qui voulait ainsi flatter son futur maître, Philippe II. On le nomme aussi Indes espagnoles. Il ne compte pas moins de 2000 îles ou îlots. Une seule de ces îles, Luçon, a plus de 100 000 kilomètres carrés; une deuxième, Mindanao, n'est guère moindre en superficie; cinq autres ont plus de 10 000 kilomètres chacune. Les autres îles éparées autour de ces terres forment un immense labyrinthe.

Les Philippines, situées dans l'hémisphère Nord entre les 5° et 20° degrés de latitude et les 115° et 125° degrés de longitude orientale, ont pour voisins, à l'Ouest, la grande île de Bornéo, au

recommandé à Marceline de bien verrouiller sa porte. Elle fit une longue prière et se coucha, extrêmement soucieuse.

Les sonneries des casernes environnantes la réveillèrent de bonne heure, le lendemain. Elle ne se leva pas tout de suite; elle avait une grande lassitude par tout le corps. Et puis, elle réfléchissait aux paroles de Césaire; et le mystère lui semblait encore plus obscur que lorsqu'elle avait quitté Bézu. Dès qu'elle se leva, elle alla à sa fenêtre et aperçut l'imposante masse du Gros-Caillou.

Il faut que Firmin sache que je suis à Paris.

Elle traça rapidement ce petit mot :

« Mon bon Firmin, je suis près de toi, à l'hôtel de l'Arcade. Les parents vont bien. Césaire a été bien gentil pour moi. Que veux-tu que je t'apporte ? Je t'embrasse tout plein.

« Ta petite MALINE. »

Nord, le Japon, et au Sud l'archipel des Moluques.

Les Philippines ont une population fort mêlée. Les aborigènes, que l'on nomme Négritos ou Petits-Nègres, Aetas, Ahetas, Atas, Itas, graduellement refoulés par les Malais, ne sont guère que quelques milliers. La tête grosse, les yeux brillants, le front haut, les membres grêles, la chevelure abondante et crépue, n'ayant qu'un costume tout primitif, ils habitent des huttes de branchages ou des cases perchées sur pilotis. Bons, doux et timides, ils sont facilement dupes des commerçants qui traitent avec eux. A côté de ces familles éparées qui osent à peine s'aventurer sur le littoral, les Malais constituent une race nombreuse. Ils sont divisés en trois grandes classes. Les uns se sont convertis au catholicisme; on les appelle *Indios* ou Indiens. D'autres ont embrassé l'islamisme; on les désigne sous le nom de *Moros* ou Maures. Les derniers enfin, les *Infieles* ou Infidèles, sont encore plongés dans les ténèbres du paganisme. Les Maures, corsaires hardis et entreprenants, dont les barques sillonnaient les côtes de Java et des Moluques, allaient se rendre maîtres des Philippines quand l'arrivée des Espagnols arrêta leurs progrès. Refoulés dans l'archipel de Jolo et sur les côtes méridionales de Mindanao, ces hardis pirates s'allièrent souvent avec les Hollandais. Jusqu'à la fin du siècle dernier, leurs barques firent à plusieurs reprises leur apparition dans la baie de Manille. Les Espagnols n'ont pris définitivement possession des repaires de ces pirates qu'en 1876. Les païens croient pour la plupart en un Dieu suprême autour duquel se meuvent un certain nombre de dieux qui personnifient les phénomènes de la nature. Ils ont également le culte des ancêtres qui, disent-ils, leur apparaissent après leur mort sous la forme de quadrupèdes ou de poissons. Ces revenants prennent souvent l'aspect de l'anguille. Pour cette raison, les indigènes emplissent leurs viviers d'anguilles, qu'ils nourrissent avec une piété filiale. Quand un vieillard meurt, on donne un grand festin pour honorer sa mémoire. Autrefois (cette coutume est restée en vigueur jusqu'au commencement de ce siècle), le cadavre était déchiqueté, et les assistants s'en partageaient les lambeaux. Aujourd'hui on le jette dans une grotte ou sous le sol même de la cabane où ils ont passé leur vie. De vieilles femmes qui rappellent nos anciennes sorcières, jouent le rôle de prêtresses. Elles président aux inhumations, bénissent les mariages, invoquent les dieux nombreux à l'aide desquels on exorcise la crédulité de ces sauvages, conjurent enfin la maladie et le sort. On trouve enfin un petit nombre d'Espagnols, beaucoup de Chinois venus sur des sampans ou nefs à trois planches.

Grâce au dévouement de leurs missionnaires,

Malgré les recommandations de Césaire, elle osa sortir de l'hôtel et alla remettre cette lettre au concierge du Gros-Caillou.

L'après-midi, elle recevait cette réponse :

« Ah ! que t'es gentille, Maline, d'être venue ! Mais je le pensais bien... Je n'ai besoin de rien; et, tout de même, s'il y avait moyen de s'arranger avec M. le major, je mangerais joliment de bon cœur un lapin aux saisis, comme tu sais les faire. Mais y aura-t-il moyen ?

« Ton petit FIRMIN. »

Toute tremblante, Marceline contempla l'homme qui lui avait apporté ce petit mot. C'était l'infirmer, ami de Césaire... Par lui, n'allait-elle pas en savoir davantage ?

(La suite prochainement.)